

VIDE GRENIER Des Pêcheurs Les Avalats – 81160 Saint-Juéry

AAPPMA de la
VALLEE du TARN

Pour tout renseignement : 07 66 34 35 92
ou par Mail : aappma.vdt@gmail.com

Dimanche : 14 juillet 2024

Organisé par l'AAPPMA de la Vallée du Tarn

Site semi ombragé (ancien camping des Avalats)

Aucun véhicule autorisé à côté des emplacements

Buvette et restauration sur place dès 7 heures

Date limite d'inscription : 8 jours avant la date.

-----Bulletin d'inscription-----

Nom : Prénom :

Adresse :

.....
Téléphone : Mail :

Emplacement 3X3m (9m²) pour 10€

Soit : X10€ =€ (montant à régler)

Inscription et règlement à renvoyer avec photocopie de la carte d'identité
à : **Mr Christophe CHAMAYOU 28 bis rue des Œillets 81160 St Juéry**
Paiement par chèque à l'ordre de : **AAPPMA de la Vallée du Tarn**

Règlement



AAPPMA de la
VALLEE du TARN



ST JUERY - ARTHES - LESCURE



Article 1 : Les emplacements sont attribués par ordre d'arrivée. L'exposant doit communiquer les renseignements demandés pour son inscription au registre de la manifestation.

Article 2 : ⚠ Pour faciliter l'installation de chacun, un seul véhicule est autorisé pour le déchargement. ⚠

Article 3 : Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu responsable des litiges tels que perte, vols, casses ou autres détériorations. L'exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits dangereux, armes, animaux vivants ...). L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident corporel.

Article 4 : Les places non occupées après 9h ne seront plus réservées et pourront être éventuellement attribuées par l'organisateur à d'autres exposants. Les sommes versées dans ce cas sont acquises à l'organisateur à titre d'indemnité.

En cas d'impossibilité, l'exposant devra en aviser l'organisateur au moins 1 semaine avant le début du vide grenier ; à défaut les sommes versées resteront acquises à l'organisateur à titre d'indemnité.

Article 5 : Pas de départ avant 17h.